

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la
réunion de la Commission des questions économiques et du
développement avec des représentants de l'Organisation de
coopération et de développement économiques (OCDE) et la
Troisième partie de la Session ordinaire de 2007 de
l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

Association parlementaire Canada-Europe

**Paris et Strasbourg, France
22 au 29 juin 2007**

Rapport

I

Réunion de la Commission des questions économiques et du développement avec des représentants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Paris, France, le 22 juin 2007

Une délégation de deux parlementaires de l'Association parlementaire Canada-Europe s'est rendue à Paris, en France, pour participer à la réunion annuelle de la Commission des questions économiques et du développement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) avec des représentants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La délégation était dirigée par la vice-présidente de l'Association, Francine Lalonde, députée, et comprenait également l'honorable Frank Mahovlich, du Sénat. Ils étaient accompagnés du secrétaire de l'Association, Philippe Méla, ainsi que du conseiller Marcus Pistor.

Cette réunion de la Commission à Paris avait pour but de donner aux parlementaires une vue d'ensemble de l'OCDE, des récents changements et développements survenus au sein de l'Organisation suite à la réunion du Conseil ministériel en mai ⁽ⁱ⁾, et de l'état de l'économie mondiale en vue du débat élargi de l'APCE, qui aura lieu durant la quatrième partie de la séance annuelle de l'Assemblée au début du mois d'octobre. Ce débat est inhabituel, car il permet aux délégations des pays de l'OCDE non membres du Conseil, comme le Canada, le Japon, le Mexique et la Corée du Sud ⁽ⁱⁱ⁾, de participer pleinement et d'avoir droit de vote – d'où le débat « élargi ». Il s'agit donc d'une occasion importante pour les parlementaires canadiens de participer à des discussions internationales sur la situation économique mondiale et de contribuer à la surveillance parlementaire de l'OCDE.

Séance d'information donnée par des représentants Canadiens

Les réunions avec les représentants de l'OCDE ont été précédées par une séance d'information donnée par l'ambassadeur Paul-Henri Lapointe, représentant permanent du Canada auprès de l'OCDE, et par Angela Nembavlakis, première secrétaire de la délégation permanente du Canada à l'OCDE. La première partie de la séance d'information portait sur les résultats de la réunion du Conseil ministériel de mai ⁽ⁱⁱⁱ⁾, où les gouvernements membres de l'OCDE ont convenu d'ouvrir des discussions au sujet de l'adhésion de cinq pays – le Chili, l'Estonie, Israël, la Fédération de Russie et la Slovénie – et de renforcer la coopération avec cinq autres pays – le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud – « dans le cadre de programmes d'engagement renforcé en vue de leur possible adhésion éventuelle » ^(iv). Même si le Conseil a décidé d'ouvrir des discussions avec plusieurs pays simultanément au sujet de leur adhésion, l'ambassadeur Lapointe a indiqué que le processus d'adhésion est un processus individuel et que l'OCDE devra maintenant concevoir un plan comprenant des

conditions d'adhésion pour chacun des cinq pays candidats. L'ambassadeur a souligné l'importance des décisions sur l'élargissement et l'engagement accru, qui devraient apporter davantage de points de vue divergents au sein de l'Organisation et rendre l'OCDE plus pertinente à une époque où les économies émergentes sont responsables d'une part de plus en plus importante de la production, du commerce et des investissements. Dans ce contexte, il faut également prendre note qu'en 2006, l'OCDE a convenu d'adopter une nouvelle structure de gouvernance^(v), qui, pour la première fois, introduisait dans certains secteurs un processus décisionnel reposant sur la majorité.

Après les observations préliminaires de l'ambassadeur Lapointe, Mme Lalonde a soulevé plusieurs questions. En ce qui concerne la bonne réputation et l'influence du Canada dans le secteur des politiques budgétaires et monétaires, elle a demandé le point de vue de l'OCDE sur les coûts sociaux associés aux politiques monétaires et budgétaires du Canada au cours de la dernière décennie. L'ambassadeur Lapointe a indiqué que l'Organisation considère qu'une situation solide sur le plan budgétaire et monétaire constitue l'élément clé pour permettre aux gouvernements de résoudre les problèmes sociaux. De plus, l'OCDE joue un rôle de premier plan dans la recherche et l'élaboration de politiques en ce qui concerne les répercussions de la mondialisation sur les programmes sociaux. En réponse à une question sur la coopération entre l'OCDE et les institutions financières internationales (IFI), plus particulièrement la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, il a indiqué que l'Organisation est surtout active dans des secteurs où les IFI ne le sont pas, comme l'éducation et les programmes sociaux. En outre, contrairement aux IFI, elle n'a pas le pouvoir d'imposer ses vues aux pays membres; ces derniers ne la considèrent donc pas comme une menace.

Les discussions ont ensuite porté sur les travaux de l'OCDE dans le domaine de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. L'ambassadeur Lapointe a parlé de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales^(vi), qui est ouverte aux pays non membres, et a expliqué la mise en œuvre et la gestion de la convention. En réponse à une question sur les travaux de l'OCDE en matière d'environnement et de développement durable, l'ambassadeur a mentionné les travaux du Comité des politiques d'environnement de l'OCDE et de l'Agence internationale de l'énergie, et a rappelé que l'OCDE mène des recherches sur les manières les plus efficaces de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Parmi les autres sujets qui ont été brièvement abordés pendant la réunion, mentionnons les effets de l'émergence de la Chine et de l'Inde sur les changements climatiques, les effets des fonds spéculatifs et des sociétés d'investissement privé sur la gouvernance d'entreprise, et le plus récent examen par les pairs des programmes et politiques de coopération au développement du Canada, réalisé par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, dont la parution est prévue pour le 10 octobre 2007^(vii).

Réunion de la Commission avec des représentants de l'OCDE portant sur l'OCDE et l'économie mondiale

Les exposés des spécialistes de l'OCDE et les échanges qui ont suivi avec des membres de la Commission ont porté surtout sur un rapport et un projet de résolution préparés à l'avance par Mme Antigoni Papadopoulos, de Chypre, de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe, qui, cette année, a été le rapporteur de la Commission sur l'OCDE. Son rapport traite des perspectives de l'économie mondiale (plus particulièrement le rééquilibrage mondial qui semblait avoir débuté l'été dernier), les répercussions du prix élevé de l'énergie et des produits de base, l'état des marchés financiers et immobiliers et les perspectives qu'ils laissent entrevoir, et la nécessité de procéder à une consolidation et à des réformes. Le rapport donne ensuite un aperçu de la situation dans les économies clés et des défis auxquels elles seront confrontés, notamment les changements climatiques, l'énergie, la dette des ménages dans plusieurs économies clés, la fragilité des marchés financiers, l'avenir des négociations commerciales multilatérales, les progrès de l'aide internationale au développement, les déséquilibres créés par la mondialisation dans le développement rural, et la nécessité de lutter contre la corruption à l'échelle internationale et de promouvoir la bonne gouvernance. Finalement, le rapport de Mme Papadopoulos traite de l'initiative « Objectif croissance » de l'OCDE, de la réforme institutionnelle de l'Organisation et de la question de l'élargissement. Le rapport de Mme Papadopoulos a été adopté provisoirement par la Commission des questions économiques et du développement lors de la réunion du 24 juin, en après-midi. Le projet de résolution fera l'objet d'un vote pendant la réunion élargie de la Commission, où des Canadiens et d'autres parlementaires non européens des pays de l'OCDE auront droit de vote, le 2 octobre 2007^(viii).

On trouvera sur le site Web de l'OCDE, à l'adresse www.oecd.org, des renseignements détaillés sur les sujets abordés dans les exposés et les discussions qui ont suivi chacun d'eux.

Programme

9 h 30	Mot de bienvenue des présidents	<i>Konstantinos Vrettos</i> , président de la Commission des questions économiques et du développement de l'APCE; et <i>Pier Carlo Padoan</i> , secrétaire général adjoint de l'OCDE
9 h 40	Présentation générale de la RCM et élargissement de l'OCDE/engagement accru	<i>Pier Carlo Padoan</i> , secrétaire général adjoint de l'OCDE
10 h 00	Perspectives économiques et « Objectif croissance »	<i>Mike Kennedy</i> , chef de la Division de l'évaluation économique générale, Département des Affaires économiques de l'OCDE (http://www.oecd.org/eco)
10 h 30	L'énergie : un défi de taille sur le plan des politiques	<i>Noé van Hulst</i> , directeur, Bureau de la coopération à long terme et de l'analyse stratégique, Agence internationale de l'énergie (http://www.iea.org)
11 h 15	L'aide au développement et la réduction de la pauvreté	<i>Simon Scott</i> , chef intérimaire de la Division de la statistique et du suivi, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE (http://www.oecd.org/dac)
11 h 45	La lutte contre la corruption à l'échelle internationale	<i>Carolyn Ervin</i> , directrice de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE (http://www.oecd.org/daf)
12 h 15	L'avenir du système de commerce multilatéral	<i>Anthony Kleitz</i> , conseiller commercial principal et chef de la Division de la libéralisation des échanges et examens de l'OCDE (http://www.oecd.org/tad)
13 h 00	Déjeuner, CCI, Restaurant, 21 bis rue la Pérouse	Animé par <i>Pier Carlo Padoan</i> , secrétaire général adjoint de l'OCDE
14 h 30	Réunion de la Commission des questions économiques et	Présidée par <i>Konstantinos Vrettos</i> , président de la Commission des questions

	<p>du développement de l'ACPE L'OCDE et l'économie mondiale en 2007 (discussion sur le rapport provisoire et l'avant-projet de résolution)</p> <p>La dimension sociale de l'Europe : mise en œuvre intégrale de la Charte sociale européenne révisée et évaluation des nouvelles conditions d'emploi et de salaire minimum (approbation du projet d'avis)</p> <p>Autres affaires</p>	<p>économiques et du développement de l'APCE</p>
--	--	--

Résumé des interventions du Canada et des réponses des représentants de l'OCDE

Après la présentation de Mike Kennedy, chef de la Division de l'évaluation économique générale au Département des Affaires économiques de l'OCDE, M^{me} Lalonde aborde la question des confrontations qui sont récemment survenues entre l'OCDE et des économies émergentes, particulièrement en ce qui concerne les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à limiter leur croissance. Elle demande si l'OCDE déploie des efforts pour intégrer ces conflits à ses analyses des risques. La réponse de M. Kennedy met l'accent sur le rôle que peuvent jouer l'OCDE et ses pays membres pour aider les économies émergentes à faire face aux effets de la coopération internationale en matière de lutte contre les changements climatiques et aux autres changements mondiaux, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration de politiques sociales et autres pour aider les personnes les plus touchées par ces changements. M. Kennedy souligne également que le Canada est un exemple de pays où un équilibre budgétaire prolongé a permis au gouvernement de faire face aux répercussions des changements mondiaux au moyen des politiques sociales requises.

Pendant la discussion sur « L'énergie : un défi de taille sur le plan des politiques », M^{me} Lalonde demande à M. van Hulst, directeur du Bureau de la coopération à long terme et de l'analyse stratégique à l'Agence internationale de l'énergie (AIE), de faire des commentaires sur les sables bitumineux canadiens, tant pour ce qui est du problème des grandes émissions de gaz à effet de serre qu'ils entraînent, qu'en ce qui concerne le rôle que peuvent jouer ces sables bitumineux pour atténuer les pressions mondiales liées à l'approvisionnement en pétrole. Dans sa réponse, M. van Hulst indique que les sables bitumineux canadiens constituent une très grande partie des approvisionnements en pétrole non traditionnels (c.-à-d. le pétrole qui n'est pas extrait à l'aide de puits de pétrole traditionnels) et qu'ils constituent l'un des rares gisements de pétrole d'importance auxquels les sociétés pétrolières peuvent encore avoir accès. Parallèlement, les grandes quantités d'énergie consommées et les grandes quantités de gaz carbonique rejetées en raison des méthodes d'extraction actuelles suscitent d'importantes craintes quant aux répercussions environnementales de l'extraction du pétrole des sables bitumineux. Il ajoute que l'exploitation des sables bitumineux explique en partie pourquoi le Canada n'est pas en mesure d'atteindre ses objectifs en vertu du Protocole de Kyoto.

Après sa présentation sur l'aide au développement et la réduction de la pauvreté, M^{me} Lalonde demande à Simon Scott, chef intérimaire de la Division de la statistique et du suivi, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, de lui décrire les principaux obstacles qui empêchent les gens de se sortir de la pauvreté. M. Scott reconnaît que les conflits armés et les obstacles commerciaux internationaux constituent des problèmes de taille, particulièrement dans le secteur de l'agriculture, mais il soutient que les infrastructures défectueuses et un piètre climat d'investissement sont les principaux obstacles qui

empêchent de combattre la pauvreté dans les pays en développement. Finalement, pendant la discussion avec le conseiller commercial principal et chef de la Division de la libéralisation des échanges et examens, Anthony Kleitz, M^{me} Lalonde demande des précisions sur les difficultés actuelles dans les négociations mondiales sur le commerce qui se déroulent dans le cadre du cycle de Doha pour le développement de l'OMC, particulièrement en ce qui a trait aux subventions dans les pays développés.

II

Troisième partie de la Session ordinaire de 2007 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe – Strasbourg, France, du 25 au 29 juin 2007

Une délégation composée de trois parlementaires de l'Association parlementaire Canada-Europe s'est rendue à Strasbourg pour participer à la session d'été de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), au sein de laquelle le Canada jouit du statut d'observateur, à l'instar d'Israël et du Mexique. La délégation était dirigée par la vice-présidente de l'Association, Francine Lalonde, députée, et comprenait l'honorable Frank Mahovlich, du Sénat, ainsi que l'honorable Roy Cullen, député de la Chambre des communes et vice-président de l'Association. La délégation était accompagnée par le secrétaire de l'Association, Philippe Méla et par le conseiller Marcus Pistor. À Strasbourg, l'ambassadrice Laurette Glasgow, observatrice permanente du Canada auprès du Conseil de l'Europe, François LaRoche, son adjoint, et Jarrett Reckseidler, attaché politique à l'ambassade du Canada en Belgique, se sont joints à la délégation.

Aperçu

La session d'été avait un programme chargé^(ix), où il a été question de tout un éventail de sujets au sein des commissions^(x), des groupes politiques^(xi) et de l'Assemblée^(xii). L'Assemblée a tenu des débats sur les sujets suivants :

- La politique agricole et rurale euro-méditerranéenne;
- Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente, y compris l'observation des élections parlementaires en Arménie (12 mai 2007);
- L'image des femmes dans la publicité;
- La féminisation de la pauvreté;
- La dimension sociale de l'Europe : mise en œuvre intégrale de la Charte sociale européenne révisée et évaluation des nouvelles conditions d'emploi et de salaire minimum;
- Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) : accent sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est;
- L'engagement des États membres du Conseil de l'Europe à promouvoir au niveau international un moratoire sur la peine de mort;
- Détentions secrètes et transferts illégaux de détenus impliquant des États membres du Conseil de l'Europe : second rapport;

- Combattre l'antisémitisme en Europe;
- Situation des réfugiés et personnes déplacées de longue date en Europe du Sud-Est;
- Poursuites engagées pour les crimes relevant de la compétence du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY);
- Respect des obligations et des engagements de Monaco;
- Programme nucléaire de l'Iran : nécessité d'une réaction internationale;
- Dialogue interculturel et interreligieux : (a) État, religion, laïcité et droits de l'homme, et (b) Blasphème, insultes à caractère religieux et incitation à la haine contre des personnes au motif de leur religion.

L'Assemblée a organisé un débat selon la procédure d'urgence^(xiii) sur les mesures qui doivent être prises pour prévenir les crimes cybernétiques perpétrés contre les institutions gouvernementales dans les États membres et les États observateurs; puis elle a entendu le témoignage de plusieurs dirigeants politiques et hauts fonctionnaires :

- M. René van der Linden, Président de l'Assemblée parlementaire;
- M. Alfred Gusenbauer, Chancelier fédéral de l'Autriche;
- M. Hans-Gert Pöttering, Président du Parlement européen;
- M. Jean Lemierre, président de la BERD;
- Rabbi Arthur Schneier, fondateur et président de la Fondation « Appeal of Conscience »;
- M. António Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
- Mme Carla Del Ponte, procureure en chef du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY);
- M. Vuk Jeremic, ministre des Affaires étrangères de la Serbie, à titre de président du Comité des Ministres.

Les transcriptions et les résumés des débats, les rapports ayant fait l'objet de discussions et les résolutions et recommandations adoptées sont disponibles sur le site Web de l'Assemblée parlementaire : <http://assembly.coe.int/DefaultF.asp>.

Activités de la délégation canadienne pendant la session

Les délégués canadiens ont participé activement aux réunions des Commissions – notamment à celles de la Commission des questions politiques et de la

Commission des questions économiques et du développement – et des groupes politiques – notamment celles du Groupe Socialiste (SOC) et du Groupe Libéral, Démocrate et Réformateur (ALDE). La délégation canadienne a assisté à une séance d'information donnée par l'ambassadrice Laurette Glasgow, observatrice permanente du Canada auprès du Conseil de l'Europe, et par François LaRoche, son adjoint, sur la session d'été de l'APCE, les changements qui sont récemment survenus au Conseil de l'Europe, de même que sur la participation du Canada. Les délégués ont tenu leur réunion régulière avec la délégation d'observateurs mexicains et c'est en compagnie de ces derniers qu'ils ont rencontré Terry Davis, secrétaire général du Conseil de l'Europe. Le secrétaire général leur a fait part des changements qui ont été apportés au bureau des relations extérieures du Conseil de l'Europe et qui visent à élargir le rôle du bureau en raison des relations plus étroites qui ont été tissées entre le Conseil et l'Union européenne. Il a questionné les délégués sur leur situation politique respective au Canada et au Mexique, a parlé des avantages que les pays observateurs et les parlementaires peuvent retirer de leur travail avec le Conseil, et a demandé ce qu'on pourrait faire pour que les observateurs aient davantage l'occasion de s'impliquer.

Les délégués canadiens ont également rencontré M. David Wilshire (Royaume-Uni), rapporteur de la Commission des questions politiques, qui leur a parlé d'un rapport sur le « Respect des standards du Conseil de l'Europe par les pays dotés du statut d'observateur », ainsi que M. Pavel Chevchenko, secrétaire de la Commission. L'objectif de la réunion était d'informer M. Wilshire sur le rôle qu'ont joué les parlementaires canadiens à l'Assemblée au cours des dernières années, aussi bien avant qu'après l'obtention du statut d'observateur; de discuter de la manière dont les députés et sénateurs canadiens ont tiré profit de leur participation; de le mettre au courant des obstacles qui nuisent à une participation plus efficace, particulièrement lorsque les commissions de l'APCE étudient des questions qui touchent directement le Canada, comme la chasse au phoque; et de discuter de la première ébauche du mémoire préparé par le rapporteur.

Enfin, les délégués canadiens ont eu l'occasion de rencontrer des délégués d'autres pays et le personnel du Conseil de l'Europe pour discuter d'un large éventail de questions d'intérêt commun.

Les délégués canadiens sont intervenus dans deux débats de l'Assemblée. Pendant le débat intitulé « Détentions secrètes et transferts illégaux de détenus impliquant des États membres du Conseil de l'Europe : second rapport », Mme Lalonde a félicité M. Marty, le rapporteur, pour « son courage à sa détermination » et a indiqué que son rapport permet aux Québécois et aux Canadiens de mieux comprendre ce qui est arrivé à Maher Arar. Elle a rappelé les détails de cette affaire, tel que les a révélés la Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, dirigée par le juge Dennis O'Connor. Elle a souligné la nécessité de créer des commissions semblables en Europe, puisqu'il s'agit du seul moyen de découvrir la vérité sur des cas semblables qui se produisent en Europe. Mme Lalonde a également indiqué que

les États-Unis avaient refusé de participer à la commission d'enquête, en plus de refuser de retirer M. Arar de leur liste de surveillance, et ce, malgré les conclusions du juge O'Connor : « Je suis en mesure d'affirmer catégoriquement qu'aucune preuve n'indique que M. Arar a commis quelque infraction que ce soit ou que ses activités constituent une menace pour la sécurité du Canada »^(xiv).

M. Cullen est intervenu lors du débat « Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) : accent sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est ». Il a indiqué que le rapport « contribuait de manière importante au débat continu sur la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques de la BERD sur lesquelles nous nous sommes entendus en mai 2006 », mais a déploré qu'on n'accorde pas suffisamment d'attention au mandat politique de la BERD, c'est-à-dire de favoriser « la transition vers des économies de marché démocratiques ». Poursuivant sur sa lancée, M. Cullen a soutenu qu'il « existe un lien étroit entre les progrès dans la transition économique et la création d'institutions démocratiques solides ». Il a ajouté que l'expérience et l'expertise de l'Assemblée dans les domaines des droits de la personne, de la bonne gouvernance et de la démocratie devraient constituer la base de sa collaboration continue avec la Banque. M. Cullen s'est ensuite attardé à l'importance des petites entreprises et des programmes de microcrédit dans les pays en transition et a demandé à la BERD de faire en sorte que ces secteurs soient au centre de ses activités dans les pays où elle intervient. Finalement, il a indiqué que la corruption est un obstacle au développement économique et démocratique et il a invité les membres de l'Assemblée à s'engager dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, au sein du Conseil de l'Europe, mais également en travaillant avec l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC)^(xv).

Vous trouverez les textes complets des interventions canadiennes à <http://assembly.coe.int/>.

Respectueusement soumis,

L'hon. Frank Mahovlich, sénateur
Association parlementaire Canada-Europe

III

Contexte : le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale dont les objectifs sont de :

- défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit;
- favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité;
- rechercher des solutions communes aux problèmes de société, tels que discrimination envers les minorités, xénophobie, intolérance, bioéthique et clonage, terrorisme, trafic des êtres humains, crime organisé et corruption, cybercriminalité, violence contre les enfants;
- développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles^(xvi).

Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe compte maintenant 47 États membres, des Açores à l'Azerbaïdjan et de l'Islande à Chypre. Monténégro est le dernier membre à s'être joint au Conseil, en mai 2007. L'objectif premier du Conseil est de promouvoir la démocratie et les droits de la personne et de tenir les États membres responsables de leurs résultats dans ces domaines, mais il est également très actif dans la promotion de la coopération internationale et de la coordination des politiques dans différents autres secteurs, y compris la coopération juridique, l'éducation, la culture, le patrimoine, la protection de l'environnement, les soins de santé et la cohésion sociale. Le Conseil de l'Europe est responsable de l'élaboration de 200 conventions et traités européens ayant force de loi, dont certains sont ouverts aux États non membres, dans des domaines comme les droits de la personne, la lutte contre le crime organisé, la prévention de la torture, la protection des données et la coopération culturelle^(xvii). Les principales institutions du Conseil sont le Comité des Ministres (organe décisionnel du Conseil, formé des ministres des Affaires étrangères des États membres ou de leurs députés), l'Assemblée parlementaire, le Commissaire aux droits de l'Homme, la Cour européenne des droits de l'Homme, et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

L'Assemblée parlementaire est constituée de 636 membres (318 représentants et 318 suppléants), qui sont élus ou nommés par les parlements nationaux des 47 États membres du Conseil de l'Europe parmi leurs parlementaires.

Actuellement, les parlements du Canada, d'Israël et du Mexique ont le statut d'observateur à l'APCE. Le statut d'invité spécial du Bélarus, qui a présenté une demande pour devenir membre du Conseil de l'Europe en 1993, a été suspendu en janvier 1997 à la suite de l'adoption d'une nouvelle constitution au Bélarus, qui était largement perçue comme non démocratique.

L'Assemblée élit le secrétaire général du Conseil de l'Europe, les juges de la Cour européenne des droits de l'Homme et le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil. Elle est consultée au sujet de tous les nouveaux traités internationaux préparés par le Conseil, demande des comptes au Conseil et aux gouvernements membres, réalise des études sur une panoplie de sujets intéressant l'ensemble des Européens et offre un forum de discussion aux parlementaires des pays membres. Elle a joué un rôle central dans le processus de démocratisation de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est et elle suit attentivement les événements qui se déroulent dans les pays membres, notamment les élections nationales. L'Assemblée se réunit quatre fois par année à Strasbourg, mais ses commissions se réunissent plus fréquemment^(xviii). Les décisions et les débats du Conseil et de l'Assemblée sont abondamment commentés dans les médias européens.

Le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire réunissent des responsables de l'élaboration des politiques et de la conduite des affaires publiques de pays fort différents sur les plans politique, culturel et géographique. Ensemble, ils forment la première tribune où se constitue une communauté politique transeuropéenne résolue à promouvoir la démocratie et les droits de la personne. L'Assemblée parlementaire assume également des fonctions de surveillance parlementaire pour plusieurs organismes internationaux importants, dont l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En raison de ce rôle très large dans l'élaboration des politiques à l'échelle internationale ainsi que dans la promotion et la protection de la démocratie et des droits de la personne, le Conseil et l'Assemblée constituent un excellent cadre pour faire avancer et renforcer les démarches bilatérales et multilatérales du Canada en Europe.

Le Canada a le statut d'observateur au Comité des Ministres, où il participe activement aux travaux dans un certain nombre de domaines (les autres observateurs sont le Saint-Siège, le Japon, le Mexique et les États-Unis) et à l'Assemblée parlementaire (où les autres observateurs sont Israël et le Mexique)^(xix).

- (i) Pour de plus amples renseignements sur cette réunion, voir OCDE « Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres - L'innovation : programme d'action de l'OCDE pour la croissance et l'équité », http://www.oecd.org/site/0,3407,fr_21571361_38379933_38396606_1_1_1_1,00.html.
- (ii) Des pays de l'OCDE qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe, ces quatre pays envoient régulièrement des délégations au débat élargi. En général, les législateurs américains n'y participent pas.
- (iii) Pour de plus amples renseignements sur cette réunion, voir OCDE « Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres - L'innovation : programme d'action de l'OCDE pour la croissance et l'équité », http://www.oecd.org/site/0,3407,fr_21571361_38379933_38396606_1_1_1_1,00.html.
- (iv) OCDE, « Résolution du Conseil sur l'élargissement et l'engagement renforcé », adoptée par le Conseil au niveau des ministres le 16 mai 2007.
- (v) OCDE, « Résolution du Conseil sur une nouvelle structure de gouvernance pour l'Organisation », adoptée par le Conseil le 11 mai 2006.
- (vi) Pour de plus amples renseignements, voir : http://www.oecd.org/topic/0,3373,fr_2649_37447_1_1_1_1_37447,00.html.
- (vii) Voir : http://www.oecd.org/department/0,3355,fr_2649_33721_1_1_1_1_1,00.html.
- (viii) « L'OCDE et l'économie mondiale en 2007 », rapport provisoire, doc. 11357 prov., 19 juillet 2007, <http://www.assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/WorkingDocs/Doc07/FDOC11357.htm>.
- (ix) L'Ordre des travaux est disponible à : http://assembly.coe.int/Sessions/2007/Agenda/ECALSES2007_3.PDF.
- (x) Il existe 10 commissions permanentes chargées de questions de fond : la Commission des questions politiques; la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme; la Commission des questions économiques et du développement; la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille; la Commission des migrations, des réfugiés et de la population; la Commission de la culture, de la science et de l'éducation; la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales; la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes; la Commission du règlement et des immunités; et la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe.
- (xi) Un groupe politique est l'équivalent d'un parti ou caucus parlementaire. Il existe cinq groupes politiques à l'APCE : le Groupe Socialiste (SOC), le Groupe du Parti Populaire Européen (PPE/DC), le Groupe des Démocrates Européens (GDE), le Groupe Libéral, Démocrate et Réformateur (LDR), et le Groupe pour la Gauche Unitaire Européenne (GUE).

(xii) Les débats réguliers de l'Assemblée portent sur un projet de résolution (une décision ou déclaration de l'Assemblée) et/ou une recommandation (une proposition adressée au Comité des Ministres), ainsi qu'une note d'explication, préparés par un rapporteur de la commission permanente intéressée. La commission adopte - et, habituellement, modifie - la résolution avant le débat à l'Assemblée. Le débat de l'Assemblée débute par une déclaration du (des) rapporteur(s), suivie de déclarations des représentants des cinq groupes politiques, après quoi d'autres intervenants peuvent s'exprimer. Les intervenants doivent s'inscrire à l'avance. Ceux qui ne peuvent participer au débat à cause de conflits d'horaire peuvent présenter leur intervention par écrit afin qu'elle soit inscrite au compte rendu officiel. « Les Recommandations contiennent des propositions adressées au Comité des Ministres. La mise en œuvre de ces Recommandations relève de la compétence des gouvernements. Les Résolutions incarnent les décisions prises par l'Assemblée parlementaire sur des sujets pour lesquels elle est compétente. », http://assembly.coe.int/ASP/Doc/DocumentGuide_F.asp.

(xiii) « Sur demande du Comité des Ministres, de la commission intéressée ou de vingt représentants ou suppléants au moins, il peut être procédé à la discussion d'une question qui n'a pas été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée » (Règlement de l'Assemblée, Article 50, http://assembly.coe.int/RulesofProcedure/2006/APCERules_I.pdf).

(xiv) Citation du Rapport sur les événements concernant Maher Arar - Analyse et recommandations, Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, page 64. Le discours de Mme Lalonde est disponible sur le site Web de l'APCE : Session de 2007 (troisième partie), compte-rendu, vingt-troisième séance, le mercredi 27 juin 2007 à 10 h, <http://www.assembly.coe.int/documents/records/2007/f/0706271000f.htm>. Pour un résumé des interventions en anglais, voir : <http://www.assembly.coe.int/documents/records/2007/e/0706271000e.htm>

(xv) Session ordinaire 2007 (troisième partie), rapport, vingt-deuxième séance, le mardi 26 juin 2007 à 15 h, <http://www.assembly.coe.int/documents/records/2007/e/0706261500e.htm>. Pour un résumé de l'intervention en français, voir : <http://www.assembly.coe.int/documents/records/2007/f/0706261500f.htm>.

(xvi) Site Web du Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/DefaultFR.asp>. Pour une étude détaillée sur l'histoire et le rôle du Conseil, voir « Le Conseil de l'Europe, 800 millions d'Européens », disponible sur ce site Web.

(xvii) Pour la liste complète des traités du Conseil de l'Europe, voir: <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/ListeTraites.asp?CM=8&CL=ENG>.

(xviii) « L'Assemblée en bref », <http://assembly.coe.int/Communication/Brochure/Bro01-f.pdf>.

(xix) Chaque année, des représentants canadiens de plusieurs ministères et organismes fédéraux et d'un gouvernement provincial participent à plus de 20 réunions de comités, de groupes d'experts et de comités directeurs du Conseil de l'Europe. Des

parlementaires canadiens assistent aux quatre parties de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire, de même qu'aux réunions du comité parlementaire de la BERD à Londres et de l'OCDE à Paris.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Europe
ACTIVITÉ	Réunion de la Commission des questions économiques et du développement avec des représentants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Troisième partie de la Session ordinaire de 2007 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
DESTINATION	Paris et Strasbourg, France
DATES	22 au 29 juin 2007
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Frank Mahovlich
CHAMBRE DES COMMUNES	Mme Francine Lalonde, députée L'hon. Roy Cullen, député (Strasbourg seulement)
PERSONNEL	M. Philippe Méla, secrétaire de l'Association Dr. Marcus Pistor, conseiller
TRANSPORT	24 765,64 \$
HÉBERGEMENT	8 352,17 \$
HOSPITALITÉ	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	3 051,79 \$
CADEAUX OFFICIELS	147,24 \$
DIVERS	24,25 \$
TOTAL	36 341,09 \$